



Se joignant au Syndic d'Aran, l'ASPP 65 – Association de Sauvegarde du Patrimoine Pyrénéen souhaite pouvoir compter sur votre présence, afin de constituer une importante délégation française,

le samedi 6 décembre à Les (Val d'Aran) à 12H 00

Dans une motion commune avec l'ASPAP, le Conseil Général d'Aran a rejeté dès 2006, sans équivoque, la réintroduction de l'ours et ses conséquences.

L'attaque de l'ourse Hvala subie par un habitant de Lès le 23 octobre dernier, a été un nouveau cri d'alarme face aux projets d'introduction et d'expansion des grands carnivores qui comme vous le savez, menacent gravement les activités exercées depuis des siècles dans nos vallées. Cette menace doit conduire nos communautés pyrénéennes à réagir.

Le Samedi 6 Décembre, les associations, institutions et élus des deux versants se retrouveront à Lès à l'invitation de Francès X. Boya, Syndic (président) d'Aran, pour une plateforme transfrontalière de travail. Nous mettrons en commun nos forces pour défendre un projet d'avenir qui nous soit propre. Cet avenir ne peut en aucune façon être basé sur une régression de nos montagnes à l'état sauvage, livrées aux ours et aux loups : l'ensauvagement c'est la mort de ce pastoralisme qui a modelé nos paysages depuis des siècles. Inestimable patrimoine culturel, le pastoralisme est le garant de nos productions, de nos emplois, des loisirs et d'un espace montagnard préservé et sûr.

Nous voulons que la voix de ceux qui veulent continuer à vivre, travailler et profiter des loisirs dans ces vallées résonne avec force face à ceux qui veulent y imposer leurs projets, contre notre volonté.

Nous souhaitons pouvoir compter sur votre présence à ce rassemblement, elle est importante. Dans l'attente de vous retrouver, acceptez nos plus cordiales salutations,

Marie-Lise Broueilh
Présidente de l'ASPP 65

Claude Vielle

Contact : 06 30 36 97 52

Tel : 06 76 67 06 25

Informations pratiques :

- Réunion à partir de 10 h 00, rassemblement à 12 h 00. Parking à l'entrée de Lès, accès à pied en 5mn jusqu'à «l'ayuntamiento» (mairie)
- Les élus sont attendus pour la réunion à 10 h avec écharpes pour les députés et les maires.
- Toutes les associations membres de l'ADDIP (ASPAP 09, ADIP 31, ASPP 65, FTEM 64) participent à la délégation avec le plus possible de membres et élus.
- La commune de Lès se situe sur la N230 (prolongement de la N125 française), 5km après la frontière du « Pont du Roy ».
Accès : direction Luchon, puis direction Llérída.

Transport individuel.

Organisez un co-voiturage à partir de chaque villes et villages